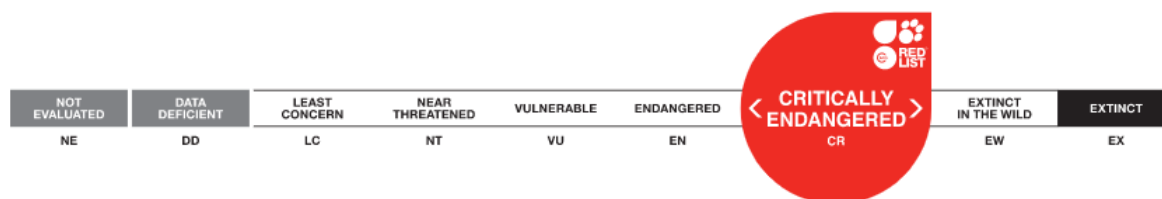


Plan d'action de conservation (PAC)

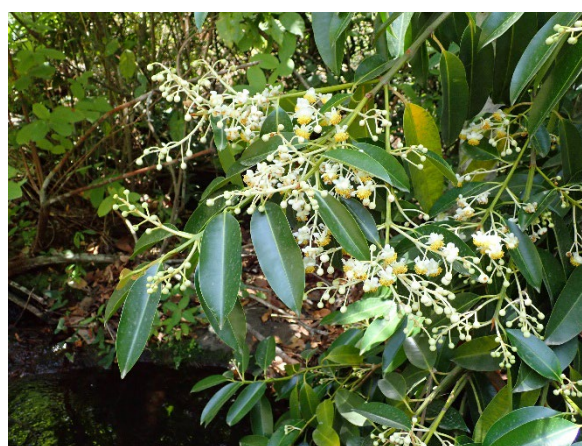


Calophyllum africanum Cheek & Q. Luke (Calophyllaceae)

Statut UICN : En danger critique d'extinction (CR)

Statut et description des espèces, de l'habitat et de l'écologie

Arbre de 20 m de haut, avec un tronc d'environ 50 cm de diamètre à 1,5 m du sol, qui produit un exsudat jaune lorsqu'il est blessé, comme le font la plupart des Guttiferae / Clusiaceae en Afrique tropicale. Les feuilles simples opposées, les nombreux nerfs secondaires denses, parallèles et parallèles, les canaux résinifères intercalaires, l'absence de nerfs tertiaires et les fruits drupacés avec un reste court et stylé en pointe sont tous caractéristiques de *Calophyllum* (Cheek & Luke 2016).



Distribution générale. sud-ouest du Mali, à la frontière avec la Guinée, Guinée : préfectures de Forécariah, Pita, Tougué et Kérouané

Récoltes récentes :

Récolteur	Numéro	Date	Latitude	Longitude	Localité
Burgt, X.M. van der	2279	15/02/2019	9.744417	-12.8262	Forécariah Préfecture, Plateau de Benna, along river Doumako.
Burgt, X.M. van der	2289	22/02/2019	11.07203	-12.7379	Pita Prefecture, above the 148 m high Dinkon waterfall, 3.5 km South of Pella Tossèkèrè Village.
Burgt, X.M. van der	2292	09/04/2019	8.874444	-8.88264	Beyla Prefecture, Mt Tibé, northeast slopes near village Seydou.
Guinea observations	167	21/02/2019	11.08017	-12.743	Pita Prefecture, along Dinkon River, 2.5 km South of Pella Tossèkèrè Village.
Haba, P.M.	1279	12/02/2019	9.744639	-12.8293	Forécariah Préfecture, Plateau de Benna Gadyah, along river Doumako.
Molmou D.	1980	09/04/2019	8.872889	-8.88286	Beyla Prefecture, Mt Tibé, Northeast slopes near village Seydou.
Balde, A.	969	06/05/2021	9.277888	-8.95122	Kérouané Préfecture. North Simandou. Tabakora Damaro.
Rieder, C.	2021	23/03/2022	11.711	-11.295	Parc National de Moyen Bafing

Habitat. foret galerie, plateau de Ferri crête.



Phénologie : Floraison : Avril
Saison de fruits / graines : février

État de la population :

C'est une espèce nouvelle pour la science en 2016 (Cheek & Luke, 2016). Une seule sous-population était connue sur un seul site de la mine proposée à Falea, dans le sud-ouest du Mali et qui fait frontière avec la Guinée. Dans la sous-population, seuls huit (8) individus matures et trois à quatre (3-4) semis sont connus pour survivre dans le monde (Cheek & Luke, 2016, Cheek, 2017). Cette espèce a été découverte en Guinée en 2019 par l'équipe de HNG et Kew qui a trouvé une population d'une centaine des individus à Pelle Tossokéré. Ils ont aussi découvert une petite sous population au Mont Tibé. En 2021, une sous population a été identifiée sur les montagnes de Simandou nord. La recherche par une étudiant doctorale au Parc National de Moyen Bafing (PNMB) en 2022 a identifié une sous-population de 17 individus a maturité.

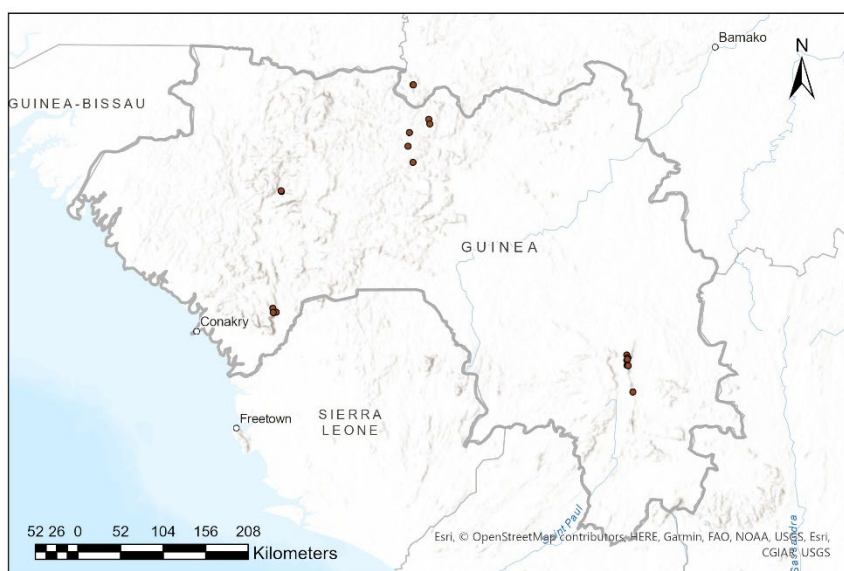


Figure 1: Carte de repartition pour *Calophyllum africanum*

Identification des menaces sur l'espèce

La plus grande menace pour cette espèce est la coupe bois pour le chauffage ou le bois d'œuvre. Il a été observé à Pelle Tossokéré et au PNMB que cette espèce a été coupée pour ces usages. Elle est aussi endommagée par le feu à proximité des champs. L'espèce ne semble pas être tolérante au feu.

Dans les zones minières vers les montagnes de Simandou Nord, elle serait impactée par le changement dans l'hydrologie de la montagne. C'est une espèce des galeries forestières donc si le bassin versant changeait, elle pourrait être menacée. Elle pourrait aussi être touchée par la pollution de la mine et le changement climatique.

Stratégies de gestion et de conservation des espèces

Actions de conservation : Cette espèce est une cible du projet « Conservation des espèces d'arbres menacés dans trois Zones Tropicales Importantes pour les Plantes » menée par RBG Kew et Herbar National de Guinée (<http://www.herbiereguinee.org/conservation-des-arbres-menacees.html>).

Gestion du site : Cette espèce est présente dans les ZTIPs du massif de Kounounkan et le Parc National du Moyen Bafing. Les deux sites sont protégés dans le réseau d'OGPRF. Les autres sites peuvent être comme ZTIPs dans l'avenir.

Gestion d'usage (espèces socio-économiques) :

Cette espèce a des usages culturels et sur le Plateau de Benna les chercheurs ont observé l'écorçage. Les Peulhs mélangent la poudre de l'écorce aux aliments du bétail pour activer les hormones. Les enfants Peulhs sont lavés avec le décocté de l'écorce contre les mauvais esprits et la sorcellerie (Haba, P.M. 1279 obs.). Cet usage ne représente pas une grande menace à présent.

Actions de récupération :

Cette espèce mérite des prospections botaniques et écologiques dans les habitats appropriés car il y a des sites potentiels qui ne sont pas visités déjà en Guinée. On doit travailler avec les populations riveraines des sites pour la sensibilisation et la protection de cette espèce. Dans les aires protégées, travailler avec les autorités et de documenter les menaces sur l'espèce et l'environnement.

Conservation ex situ : Récolter 10.000 graines selon le standard du Millenium Seed Bank (MSB) pour la conservation à long terme, dans les Bank de semence de l'Herbier National de Guinée et du MSB. Une quantité de 100 graines ont été récoltées déjà pour le stockage. D'autres graines seront récoltées pour le stockage et la propagation.

Il est important aussi de faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules). Une première essaie de semence en 2021 n'avais pas eu succès, probablement parce que les graines ont été gardée pour trop longtemps. En suite faire la transplantation de plantes dans d'autres sites sécurisés comme aire protégée, jardin botanique et les renforcer aussi dans les sites où elle existe déjà.

Objectif générale : Réduire le statut de menace de *Calophyllum africanum* de CR à EN ou VU.

Coordination des actions de récupération, conservation par l'inclusion dans les aires protégées et la protection efficace de ces aires. Réduire les menaces sur les populations, par un reboisement des aires protégées avec les espèces indigènes et espèces menacées.

Législation : Il est recommandé de l'intégrer dans la deuxième édition du Plan d'Action National pour la Biodiversité (Monographie Nationale) et l'annexe des espèces du l'acte forestier. De plus, les sites de *Calophyllum africanum* dans la zone de Tibé en Guinée ne sont ni ne reconnus ni protégés dans les préfectures de Beyla. C'est fortement recommandé de protéger cette Forêt Classée.

Responsables : Winning Consortium Simandou, Office Guineen des parcs et reserves des Faunes (OGPRF) Kounounkan/Benna plateau, Parc National Moyen Bafing, Direction National des Forets et Faune (DNFF), et les autorités préfectorales qui jouent un rôle dans les actions de gestion.

Parties prenantes : OGPRF, DNFF, les autorités préfectorales, les communautés locales, société Winning Consortium Simandou.

Bibliographie

Cheek, M. 2017. *Calophyllum africanum*. The IUCN Red List of Threatened Species 2017: e.T65064999A65065002. <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2017-2.RLTS.T65064999A65065002.en>. Accessed on 20 September 2022.

Cheek, M. and Luke, Q. 2016. *Calophyllum* (Clusiaceae – Guttiferae) in Africa. Kew Bulletin 7(2): 1-6.

